

APPEL A CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et suivants, L 143.3, R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La Safer du Centre se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :

Vente d'une propriété mixte agricole et forestière d'une surface cadastrale de 98ha 33a98ca comprenant 47ha15a79ca de bois et taillis, 49ha62a69ca de terre partiellement louées et 1ha55a50ca d'eau.

Contact : Benjamin FONTAINE 06.33.61.73.97

Réf : AS 41 26 0015 01

Commune de LOREUX (41) 80 ha 21 a 34 ca.

C 103-158-159-161-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-190

Zonage : Règlement national d'urbanisme

Commune de VILLEHERVIERS (41) 18 ha 12 a 64 ca. AH 61-62-63-64-75-76-77-78-79-80

Zonage : Règlement national d'urbanisme

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le :

24 août 2026

- soit par candidature en ligne sur le site internet de la Safer du Centre, www.saferducentre.fr (Appels à candidatures),
- soit par écrit au siège de la Safer du Centre ou, plus particulièrement, auprès du service départemental 44 bis Avenue de Châteaudun CS 23321, 41033 BLOIS CEDEX tél : 02 54 57 65 70, où toutes précisions et informations complémentaires (conditions financières, éléments mobiliers éventuels, modalités d'attributions...) peuvent être demandées.

Le dossier de présentation est à votre disposition sur internet dans « Liste des biens - Safer » (<https://candidature.safer.fr>).

Pour la Safer, le 31 juillet 2026

Philippe PIGNOT
Directeur du développement & de l'accompagnement
opérationnel

A VILLEHERVIERS, le 07 août 2026

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours du 7 août 2026 au 24 août 2026.)

Le Maire,
Hubert BESSONNIER

